



<http://jossigny.fr/>

# L'Écho de Jossigny

BULLETIN MUNICIPAL  
D'INFORMATION

JUIN 2018

## Encombrants

Pour rappel, le ramassage des encombrants sera effectué, le 18 juin, le 10 septembre et le 10 décembre.

Attention ! Certains matériaux, appareils ménagers ne sont pas admis... Merci de vérifier sur le site du SIETREM !

Nous sommes une petite commune, l'unique agent en charge de l'entretien ne peut pas tout faire...

La déchetterie la plus proche est dans la zone d'activité de Chanteloup en Brie et c'est gratuit !

## **HORAIRES DE LA MAIRIE :**

**Lundi, Mardi et Jeudi : 9H/12H et 14H30/18H**

**Mercredi : 9H/12H**

**Vendredi : 9H/12H et 15H/20H**



## **Dans le cadre de la 1ère Edition du Festival du Patrimoine de Seine et Marne : « Emmenez-moi », le département vous invite à découvrir 4 sites remarquables du 30 juin au 29 juillet 2018.**

La ville historique de Brie Comte Robert, le village de Larchant et son Eglise St-Mathurin, l'étonnante rotonde de locomotives de Longueville, et enfin le château de Jossigny qui ouvrira ses portes avec partenariat du Centre des Monuments Nationaux.

Pour obtenir une programmation complète, rendez-vous sur : [seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr/) / rubrique « Emmenez-moi ».

La plupart des animations sont gratuites mais certaines peuvent nécessiter une réservation.

La commune de Jossigny participe financièrement, car il nous semble nécessaire d'accompagner de telles initiatives qui vous permettent de retrouver votre Château ouvert, des animations pour petits et grands, pour ceux qui n'ont pas la chance d'être en vacances.

Alors venez nombreux !!!

## **« Zéro Phyto » pour l'entretien des rues, des trottoirs et des caniveaux...**

Pour garantir à chaque habitant la possibilité d'obtenir une subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie lors des travaux de mise en conformité de leur assainissement (eaux usées et eaux pluviales), Marne et Gondoire et Jossigny se sont engagées à bannir les produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries.

Aujourd'hui, nous privilégions le désherbage manuel ou « au fil ». Cette méthode est appliquée par St Germain Paysage, entreprise mandatée par la commune pour l'entretien, ainsi que par notre agent technique.

Alors oui, l'herbe.... repoussera ! Mais les produits « désherbants » ne pollueront plus nos nappes phréatiques.... C'est un choix que nous assumons pour respecter notre environnement !

## **Scolaire / Periscolaire**

La concertation avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves a dégagé une majorité d'avis positifs pour un retour à la semaine de 4 jours, à compter de la rentrée de 2018. Les inscriptions en Mairie sont ouvertes. Comme la commune s'y était engagée nous allons donc revoir les horaires des services périscolaires, les tarifs :

- La garderie du Matin : 7h30 – 8h30 au tarif inchangé de 1€10 l'unité,
- La garderie du Soir : 16h30 – 18h30 au tarif inchangé de 2€20 l'unité,
- La restauration pour les P.A.I. instauré au tarif de 1€10 (les parents amenant les repas, pour éviter les allergies alimentaires),
- La garderie du mercredi sera instaurée au tarif de 10€85 l'unité.

**Attention !** Le règlement intérieur a été refondu ! Il précise, en outre, que tout dépassement d'heure pour la garderie du soir, du mercredi sera facturé au prix de 10€ le quart d'heure.

**Aménagements des aires de jeux :**

Nous allons entreprendre la réfection du petit square, rue de Lagny : plantation d'un arbre, ajout d'un jeu et surtout réfection complète des barrières pour permettre aux enfants, à leurs parents de fréquenter ce lieu, dédié aux plus jeunes, en toute sécurité.

Les protections « lisses bois » ont été « malmenées », sur le terrain de loisirs, nous avons procédé à la plantation de haies arbustives autour des balançoires afin d'éviter les accidents.

Face à la mairie, à côté de la boîte à livres, des tables de jeux seront prochainement installées afin d'y réaliser un espace de détente et de lecture.

**Travaux d'assainissement « Rue Ferraille »**

Après un léger retard (dû aux appels d'offres), ces derniers débuteront courant septembre 2018.

La durée sera d'environ 7 mois pour un coût estimé à 926 000 € HT sous maîtrise d'œuvre de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

**SCOT Marne et Gondoire**

Le Schéma de Cohérence Territoriale est en révision depuis 2017, suite à l'évolution législative, les prises de compétences nouvelles et l'arrivée de nouvelles communes.

Une exposition des objectifs réactualisés est visible en mairie jusqu'au 15 juin 2018.

**Fitness**

Cette association est née d'un pari entre copines et propose des cours de fitness à la grange aux dimes tous les mercredis soirs de 19h30 à 20h30.

L'association est présidée par Sonia Goncalves, secondée par Sylvie Durand, Secrétaire et François Raphael, Trésorier.

Les cours sont dispensés par Carole Janiszewski, diplômée d'état ayant dans le passé participé aux championnats de France de Fitness et s'étant formée aux côtés de professionnels de renommée internationale.

Ces cours s'adressent à tous les niveaux et sont basés sur du renforcement musculaire, de la cardio et des étirements. Ils seront ajustés au cours de l'année, suivant le et les envies de chacun(e).

Nous vous proposons de vous inscrire en envoyant un message privé sur notre page Facebook : Fitness Jossigny ou en envoyant un SMS au numéro suivant : 06-73-02-04-68.

A fournir : certificat médical, tapis de sol, serviette et altères de 1 ou 2 kilos.

Vivement conseillé : eau, baskets adaptées et vêtement chaud pour la relaxation de fin de cours.

Grille tarifaire : cotisation – 1 seule fois : 22€ pour les Jossignaciens – 25€ Hors commune.

Cours – Par trimestre : 45€ pour les Jossignaciens – 50€ Hors commune.

**Carte d'accès à l'île de loisirs de Jablines-Annet**

Nous vous rappelons que des cartes d'accès à l'île de loisirs de Jablines-Annet sont disponibles en Mairie de Jossigny pour les habitants de la commune.

Cette carte vous permet un accès à l'île de loisirs de Jablines Annet pour un tarif de 5€ uniquement.

N'hésitez pas à venir nous la demander (voir document en insert).

**Vitesse .... Stationnement !!!**

Quelques chicanes.... Des stationnements en plus... Bon d'accord... on va rectifier l'arrêt minute....

Les retours des riverains sont plutôt positifs... !!! Nous finalisons l'arrêté de stationnement, Rue de Tournan, mais nous avons déjà prévenu le commissariat de Lagny de ne pas verbaliser, les véhicules stationnés « côté Château »...